



DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Electricien chargé des levées de réserves
Cadre d'emplois/catégorie	Adjoint technique - Catégorie C
Pôle/Direction/Service	PEPD/Direction des Bâtiments/Direction adjointe Patrimoine /Service des Ateliers / Secteur Ouest
Lieu de travail	Site de l'Hay les Roses
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du Chef d'équipe Plomberie Electricité

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction a pour mission de construire, restructurer, réhabiliter et assurer la maintenance des bâtiments administratifs, sociaux et culturels et des collèges.

Elle organise des tâches relatives à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Elle gère et prépare les budgets d'investissement et de fonctionnement.

Le Service des Ateliers, se compose de 51 postes répartis sur deux secteurs géographiques et a pour mission d'intervenir sur la maintenance principalement dans les Bâtiments Sociaux Culturels.

MISSION DU POSTE

Vérifier et mettre aux normes les installations électriques dans les bâtiments départementaux suivant les notifications du rapport de conformité

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Activités liées aux fonctions d'agent d'intervention :

- * Prendre les dossiers de levées de réserve auprès du service concerné (BASC) et les restituer avec attestation signée
- * Contrôler l'autonomie des blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) sous-alimentation de batterie
- * Remplacer si nécessaire les BAES
- * Effectuer, chaque semaine, le contrôle visuel de l'extinction par brouillard d'eau hebdomadiers aux Archives Départementales
- * Participer au contrôle mensuel de l'installation de l'extinction par brouillard d'eau aux Archives Départementales
- * Contrôler visuellement les BAES avant une commission communale de sécurité
- * Resserrez les borniers au départ de chaque tableau ou armoire visité
- * Participer régulièrement aux dépannages d'urgence en électricité (P1)
- * Participer ponctuellement aux interventions d'entretien en électricité (P2)
- * Diagnostiquer et contrôler les équipements dans le cadre de son corps d'état et plus particulièrement en électricité
- * Dépanner les installations électriques courantes
- * Réparer et remplacer les appareillages électriques
- * Etre amené à prendre des initiatives de maintenance courante à titre préventif ou curatif
- * Assurer, en cas d'indisponibilité du personnel d'un des secteurs et sur demande de la hiérarchie, des interventions dans son corps d'état sur l'ensemble du département
- * Dans le cadre de la mise en sécurité des utilisateurs et/ou de la pérennité des bâtiments, réaliser ponctuellement des interventions d'urgence tous corps d'état, sur l'ensemble du département
- * Assurer la maintenance, l'entretien des outils de travail (véhicule, téléphone portable...) et de l'outillage mis à sa disposition
- * Etre responsable des outils et de l'outillage qui lui sont confiés par le Département
- * Remettre les lieux en l'état initial après une intervention
- * Assurer la propreté et la bonne tenue des locaux utilisés
- * Veiller et appliquer les mesures de sécurité : par rapport à lui-même, aux collègues, aux utilisateurs et aux bâtiments
- * Respecter le code de la route et la réglementation
- * Communiquer avec les « demandeurs » sur les interventions réalisées

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste : Connaissance spécifiques en électricité Détermination et hiérarchisation des priorités Bases en géométrie et mathématiques. Notions en dessin de bâtiment Méthodes de lecture de plans Règles de sécurité au travail Equipements et matériels de protection individuelle et/ou collective Techniques de métrés et d'organisation Evaluation des risques et notion d'urgence Evaluation de l'état d'un ouvrage Caractéristiques des matériels et matériaux spécifiques en électricité Utilisation des machines et des outils d'électricité Connaître les principes et la mise en œuvre des différents dispositifs de sécurité Démarches de programmation Normes et réglementations
	A acquérir au cours de l'activité : Avoir une bonne connaissance des spécificités des locaux du lieu d'intervention Formation PRAP Technique de communication et de négociation Connaissance des matériaux particuliers Notions d'urgence Méthodologie de diagnostics Caractéristiques des matériels et matériaux propres au métier Démarches de planification Techniques spécifiques de vérification en électricité Hiérarchiser les différentes étapes d'interventions Procédures de nettoyage
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste : Avoir des bases en électricité moyenne, basse tension, courant faible et connaître les normes électriques Interpréter et comprendre des schémas des réseaux électriques et lire des plans Travailler en équipe et de façon transversale Adapter son activité en fonction des priorités Respecter les règles de la discréction professionnelle et de confidentialité Rendre compte de son activité à sa hiérarchie Partager l'information avec les autres agents du service Transmettre son savoir
	A acquérir au cours de l'activité : Mesurer les risques et utiliser les règles de sécurité dans les interventions d'urgences Diagnostiquer les installations électriques en fonction des bâtiments Contrôler les équipements Gestes et postures Connaître l'outil informatique et les logiciels Outlook, Internet, Intranet

ENVIRONNEMENT DU POSTE

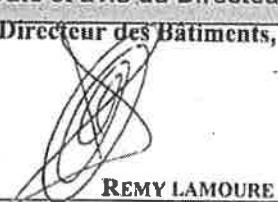
Relations de travail - Internes - Externes	Avec les services et agents départementaux
Conditions particulières d'exercice	Ce poste nécessite de nombreux déplacements sur le territoire départemental Cycle 5 : 8h00 12h00 - 12h45 16h33 Poste non éligible au télétravail
Moyens mis à la disposition de l'agent	Véhicule de service en pool selon la charte en vigueur Outilage Téléphone portable Dotations vestimentaires

EXIGENCES DU POSTE

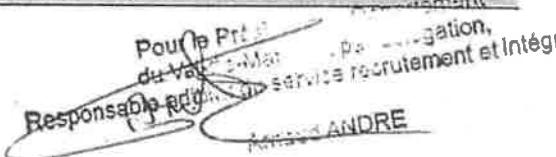
Niveau de formation /diplômes	Pré requis : CAP et/ou BEP
Expérience	Exigée : Expérience professionnelle dans le secteur du bâtiment tous corps d'état
Certifications, habilitations à jour	Habilitation électrique Permis de conduire B
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI Si oui, préciser à quel titre : QPPV Nombre de points : 10 points
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour les cadres d'emplois concernés : adjoint technique
- Nom du groupe : Groupe 2 autres fonctions
 - Nom complet du sous-groupe : Sous-groupe 2.3 : autres fonctions sociale sans utilisation de l'outil informatique de niveau 3

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	<p>Le Directeur des Bâtiments,  REMY LAMOURE</p>	<p>23 DEC. 2025 Le Directeur Général adjoint chargé du Pole Energies, Patrimoine et Déplacements Nicolas Fritz</p>

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
favorable	19/12/2025	 <p>Pour la Prt B du Val de Marne Responsable Recrutement et Intégration et Formation André ANDRÉ</p>

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution

